

Département
<b>Meurthe et Moselle</b>
Arrondissement
<b>NANCY</b>
Canton
<b>SEICHAMPS</b>

**COMMUNE de SEICHAMPS**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 14 décembre 2009

**NOMBRE**

de conseillers en exercice 29

de présents 24

de votants 26

**L'an deux mil neuf, le lundi quatorze décembre**, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

**Etaient présents** : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, INGRET, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, CLERC, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, GUILLAUME, KEINERKNECHT  
Mmes GLESS, TREIBER, MEON, REVOL, AGOSTINI, DIONNET, LANUEL FABRI, KRIER, MAISTRE

**Etait absent** : Mmes LEMINEUR, WOLFARTH  
M. LECOMTE

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à**  
:

Mme DIART à M. CHARPENTIER  
Mme PANIS à M. GRANJON

A l'unanimité, Monsieur Yves GRANJON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : **Danielle GLESS**

La Ligue de l'Enseignement de Meurthe-et-Moselle participe à une expérimentation sur le service civil volontaire pour l'année 2009-2010, dans le cadre de la mise en place du nouveau Haut commissariat à la jeunesse.

Toutes les missions agréées service civil volontaire sont accompagnées d'un tutorat individualisé, d'un programme de formation et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle.

La Commune de Seichamps souhaite s'inscrire dans ce dispositif qui permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet d'intérêt général.

Le volontaire qui sera retenu aura pour mission de « **valoriser et faire vivre le Jardin Roussel** ». Les principaux axes du projet sont déclinés dans la convention ci-annexée.

En conséquence et sur proposition de la commission Politique de la Cité, Développement Durable et Environnement réunie le 24 novembre 2009, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention annexée à la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

**OBJET**

**Convention pour la mise à disposition de volontaires en service civil dans une collectivité territoriale: convention entre la Commune et la Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement de Meurthe-et-Moselle**

—  
**N° 70/2009**

*Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 7 décembre 2009 et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 décembre 2009.*

**Le Maire,  
Henri CHANUT**

LE MAIRE,  
***Henri CHANUT***